

XV^{ème} Législature

Madame Anta DIA

Députée

Membre du Groupe parlementaire PASTEF les Patriotes

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE

Président de l'Assemblée nationale du Sénégal

Objet : Transmission

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe, une question écrite adressée au Ministre de la Santé et de l'Action sociale.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma haute considération.

Honorable Anta DIA

Députée de la quinzième législature



XV^{ème} Législature

Madame Anta DIA

Députée

Membre du Groupe parlementaire PASTEF les Patriotes

Dakar, le 24 janvier 2025

Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Action sociale

Question écrite

Objet : Questions sur les conditions d'hébergement des malades en psychiatrie, sur l'accueil dans les hôpitaux publics et la livraison du Centre de PMA de l'hôpital Dalal Jamm de Guédiawaye.

Monsieur le Ministre,

La santé c'est la Vie. Les défis liés à l'accès aux soins et aux infrastructures hospitalières demeurent une préoccupation majeure pour de nombreux concitoyens sénégalais. À cet égard, plusieurs problématiques récurrentes ont été portées à mon attention :

1. Les conditions d'hébergement des malades hospitalisés en psychiatrie au Centre hospitalier universitaire de Fann, qui semblent inadéquates à garantir leur dignité et leur prise en charge efficace (manque de sécurité et d'hygiène, accueil inadapté, promiscuité...).
2. Les problèmes d'accueil dans certains hôpitaux publics, caractérisés par un manque de lits et des délais d'attente excessifs, qui nuisent à la qualité des soins prodigués, à la détresse des patients et de leurs familles.
3. Les délais de livraison du projet du Centre de Procréation Médicalement Assistée (PMA) à l'hôpital Dalal Diam de Guédiawaye, annoncé depuis plusieurs années, ont constamment été repoussés, malgré les multiples annonces d'ouverture.

Monsieur le Ministre, pourriez-vous préciser les mesures envisagées par votre département pour :

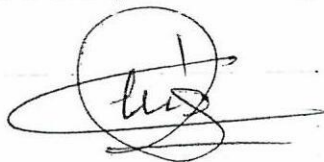
- Améliorer les conditions d'hébergement et de prise en charge des malades hospitalisés en psychiatrie à l'hôpital Fann ?
- Résoudre les problèmes liés à l'insuffisance de lits et au manque de fluidité dans l'accueil des patients dans certains hôpitaux publics ?
- Fournir un calendrier réaliste concernant la finalisation et l'ouverture effective du Centre de PMA de l'hôpital Dalal Diam de Guédiawaye, dont l'inauguration est annoncée depuis plusieurs années ?

Ces préoccupations, essentielles à la santé publique et à la justice sociale, méritent une réponse claire et des actions concrètes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Honorable Anta DIA

Députée de la quinzième législature

A handwritten signature in black ink, consisting of a circular loop with a vertical line through it and a horizontal line extending to the right.